

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

<b>Nom du projet</b>		Etude de développement du site de la gare de Bercher	
<b>Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)</b>		Augmentation de l'attractivité des régions	
<b>Porteur de projet</b>		Commune de Bercher	
<b>Résumé du projet et principaux résultats attendus</b>		<p>Selon la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités du Gros-de-Vaud, si 40% des 6000 nouveaux emplois attendus à l'horizon 2040 devront pouvoir être accueillis en zone d'activité, les 60% restant, représentant près de 4000 emplois, devront trouver place hors zone d'activité.</p> <p>Dans ce cadre, la Municipalité de la Commune de Bercher prévoit, sur sa parcelle 173 située au terminus de la ligne du LEB, diverses activités destinées à répondre aux besoins en infrastructures publiques, sportives et en places de P+R reconnues dans la planification régionale en novembre 2022.</p> <p>De plus, pour coordonner les besoins liés aux emplois à accueillir à l'horizon 2040, ceux liés au projet d'atelier du LEB, les emplois du projet de Roulin SA à la Thiollaz et les activités pressenties sur la parcelle 173, la Commune de Bercher, en collaboration avec le LEB, souhaite analyser les opportunités de développement économique du périmètre de la gare sur l'ensemble des parcelles propriété du LEB (bâtiments vieillissants p. 175 ; terrain disponible p. 47 ; place de la gare p.174). Cette valorisation du périmètre permettra de renforcer l'économie locale, répondre aux besoins de locaux pour les emplois à installer hors zone d'activité tout en favorisant la contre-pointe (générer du flux bidirectionnel) sur la ligne du LEB.</p> <p>L'étude de développement permet d'identifier la meilleure stratégie de développement de ce site pour renforcer Bercher comme centre régional, mais également d'analyser l'opportunité d'une représentation décentralisée des activités de l'ARGdV.</p>	
<b>Coût total du projet : CHF 20'000.- / Montant de l'aide financière : CHF 10'000.-</b>			
<b>Région concernée</b>	<b>Base légale</b>	<b>Type d'aide financière</b>	<b>Type de projet</b>
ARGdV	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.